

Mariage et divorce

Autor(en): **X.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **39 (1901)**

Heft 5

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-198606>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Lmier, Delémont, Bienna, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.

Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nos trams.

J'aime les trams. J'aime leurs grands écri-teaux-réclames, qui me parlent d'une foule de bonnes choses: « Biscuits Valotton, — vin de Villeneuve, — confitures de Lenzbourg, — thé Manuel, etc. » Et n'oublions pas le « cacao Kohler », produit excellent, on le sait; mais, chaque fois que je lis cette réclame, dont presque chaque syllabe commence par une consonne, j'ai l'impression que je dégringole dans un escalier: *Ca-ca-o-Koh-ler*

Bref, il y a là, au sommet des trams, à boire et à manger... en imagination. Je vous vois rire, n'importe: c'est quelque chose que de boire et de manger en imagination; ça soulage et ça distrait quelques instants. Nous nous souvenons d'un pauvre diable qui allait chaque jour grignoter son pain sec au-dessus des soupiraux des cuisines de l'hôtel du Grand-Pont. Le pain lui paraissait moins rassis et son repas plus complet.

J'aime les trams, parce qu'ils ont apporté, dans notre ville endormie et monotone d'autrefois, une vie nouvelle, des allures réjouissantes et gaies.

Que voyions-nous passer, il y a quelques années, à travers nos rues. Des charretées de matériaux de construction; une succession non interrompue de tombereaux chargés de déblais et attelés de mulets entêtés, qui reculent souvent quand il faut avancer, et enfoncez les vitrines des magasins; de longues tiges de sapins amenés de la forêt, qui ne contournent qu'à grand'peine la place de St-François. Par-ci, par-là, quelques modestes voitures; de grands et beaux équipages, point. Avec notre train de vie actuel, les riches deviennent pauvres et les pauvres ne deviennent pas riches. Enfin, des poussettes à discrétion; c'est la voiture, que poussent devant elles nombre de mamans, de nourrices et de bonnes d'enfants.

Le dimanche, ces voiturettes sont assez souvent suivies de papas faisant la moue et qui préféreraient tout autre genre de promenade.

Mais, en quelle quantité ces poussettes! Partout elles encombrant les chaussées, grimpent sur les trottoirs, ou s'arrêtent sur votre passage, la bonne donnant à bébé son biberon. C'est inouï! Mais, que voulez-vous, c'est la nouvelle génération en herbe; chaque poussette est le témoin d'un jeune et nouveau ménage; chaque poussette nous est une nouvelle preuve que l'humanité n'est pas près de sa fin, surtout à Lausanne, témoin aussi l'interminable cortège des moutards le jour de la Fête-du-Bois.

En résumé, c'était là tout le mouvement de nos rues autrefois.

Eh bien, me direz-vous, l'établissement des trams n'a point fait disparaître l'état de choses dont vous parlez. C'est vrai, mais il est en quelque sorte effacé par eux; gracieux et alertes, ils circulent, se fauillent au milieu de tous les autres véhicules avec une légèreté telle qu'ils font oublier ceux-ci par la continuelle

animation qu'ils donnent à notre vieille capitale.

Nous ne sommes pas d'accord en cela avec cette bonne dame, qui nous disait un jour en longeant un des trottoirs de la rue Haldimand: « Ah! ne me parlez de ces trams, qui sont toute la journée par les rues! »

Quoiqu'il en soit, ce nouveau moyen de locomotion nous est, journellement, d'une incontestable utilité. Les trams abrègent les distances et facilitent l'expédition d'affaires qu'on négligeait bien souvent, par le fait seul qu'il faudrait se transporter à pied dans telle ou telle partie de la ville ou de la banlieue.

Lorsque nous voyons ces jolies voitures électriques transporter annuellement près de trois millions et demi de voyageurs, on ne peut s'empêcher de se reporter à l'époque où, pour la première fois, il fut question de les installer dans notre ville au sol accidenté.

Les gens qui ne veulent pas tourner sans cesse dans le même cercle, et qui marchent avec le progrès, poussaient vigoureusement à l'entreprise nouvelle. Mais, à côté de ceux-là, combien étaient nombreux ceux qui envisageaient pareille idée avec une réelle pitié.

« Etablir des trams à Lausanne, disaient-ils, mais c'est insensé! Laissez cela aux villes plates, aux artères longues et spacieuses, mais qu'on ne vienne pas nous en parler ici. L'entreprise ne serait pas viable; elle ne couvrirait pas même ses frais. Et puis, quelle succession d'accidents de toute espèce dans nos rues étroites, que de gens et de bêtes estropiés ou broyés!... On ne peut concevoir plus misérable idée!... »

Aussi, plusieurs de ces récalcitrants — nous les connaissons — n'ont-ils jamais voulu monter dans un de nos jolis trams. Et ils n'y monteront jamais, croyez-le bien. A leur approche, agacés par le son de leur timbre, ils froncent le sourcil, ronchonnent, et ont l'air de leur dire: « Va-t-en, tram du diable! »

Il en fut de même, lorsqu'en 1844 on construisit le Pont-Pichard, destiné à relier, à travers la vallée du Flon, les quartiers de St-Laurent et de St-François. A cette époque, ce projet paraissait gigantesque à plusieurs. Nombre de Lausannois en furent consternés, ahuris. En voyant s'entasser, au fond du ravin, cette immense quantité de pierres de Meillerie, ils crièrent à la folie, au gaspillage de la fortune publique. « Où allons-nous, hélas! où allons-nous! » répétaient-ils profondément navrés.

Parmi ceux-ci, quatre vieux amis jurèrent qu'ils ne traverseraient jamais le Grand-Pont. Et tous sont morts sans avoir manqué à leur serment. Le fait est d'ailleurs parfaitement authentique. Il est encore de vieux Lausannois qui en ont le souvenir.

Le poète vaudois Jaques Porchat, qui envisageait au contraire la nouvelle construction comme un bienfait pour notre ville, chanta le Grand-Pont dans des vers charmants qu'il fit

à l'occasion de son inauguration, et dont voici deux couplets:

Amis, ce jour achève un grand ouvrage.
 L'art est vainqueur, venez de fleurs parés.
 D'arceaux puissants, voyez ce double étage
 Unir deux saints trop longtemps séparés. (*)
 J'entends leur voix divines
 Chanter aux deux collines:
 Pour assurer le bonheur des humains,
 Entre eux, il faut applanir les chemins.

De Saint-Laurent, l'amant voyant sa belle,
 A Montbenon passer comme un zéphir;
 Il accourait, mais le coteau rebelle
 Gênait sa marche et trompait son désir.
 O peine superflue!
 La belle est disparue.
 Pour assurer le bonheur des humains,
 Entre eux, il faut applanir les chemins.

En effet, si, de la colline de Saint-Laurent, un galant apercevait sa belle passant sur Montbenon, celle-ci avait le temps de disparaître, d'aller bien loin, et même de donner son cœur à un autre, pendant que le pauvre amoureux descendait le Grand-St-Jean, traversait la place de Pépinet pour gravir ensuite la rue rapide du même nom.

Dans un prochain article, nous dirons, peut-être, ce qu'on voit et ce qu'on entend dans nos trams.

L. M.

Mariage et divorce.

Il semble vraiment que toutes les idées, toutes les fantaisies capables de germer dans les cerveaux humains aient tenu à s'inscrire à l'armature du nouveau siècle. Aussi, comme dirait un musicien, voilà un morceau bien chargé. Rassurons-nous, et, pour parler le même langage, fions-nous aux bécarres. Ils remettront toute chose à son point.

Pour beaucoup de personnes, le siècle qui vient de finir est classé. Il a été le siècle de ceci ou de cela; chacun a là-dessus son idée particulière. Pour le nouveau siècle, il en est de même. Chacun veut d'avance et selon ses goûts et ses désirs personnels y coller une étiquette.

N'est-ce pas se presser un peu, dans l'un et l'autre cas? Au fond, faute d'éloignement suffisant, nous ne nous rendons pas encore bien compte de la figure définitive sous laquelle le xix^e siècle prendra place dans la galerie de l'histoire. A plus forte raison, ne pouvons-nous savoir ce que sera le xx^e, à peine sorti de ses langes.

En attendant, les projets de réformes et d'innovations — plus ou moins hardis — d'aller bon train. Partout l'on veut faire peau neuve.

Le balai fait son œuvre. Au rebut, le passé et ses traditions. Vive l'avenir, ses espérances et ses chimères.

Parmi les institutions d'hier, jetées au creuset des réformes, il en est une — et non la moins ancienne, ni la moins respectable — qui est passablement tourmentée. Très proba-

(*) Saint-Laurent et Saint-François.



blement, elle ressortira du creuset beaucoup moins modifiée qu'on ne le suppose, mais, tout fait prévoir une lutte qui, par moments, sera chaude et dont les épisodes seront piquants. Cette institution est le mariage, auquel certains voudraient enlever autant que possible le caractère d'engagement sacré, que lui conservent encore le plus grand nombre des époux.

Il ne s'agit rien moins que de desserrer tout à fait les liens du mariage. Passe encore de les élargir un brin — et pourtant il semble qu'en cela le plus gros soit déjà fait, officieusement — mais les relâcher complètement ? Minute !

Hélas, oui, il est des gens qui voudraient faire de la vie conjugale une sorte d'asile temporaire, bon pour se reposer un moment de la fièvre et des écarts de la vie de célibataire. On y entrerait et l'on en sortirait à volonté, suivant son caprice.

Quant aux conséquences naturelles et souvent inévitables de l'existence conjugale, conséquences dont l'acceptation est encore envisagée comme l'un des principaux devoirs des gens mariés, à l'Etat, ou plutôt à la société de les accepter maintenant. C'est tout simple et très commode.

Vous riez ? Vous avez tort. Il ne s'agit point d'une plaisanterie, mais bel et bien d'un projet de loi que ses auteurs se proposent de présenter aux Chambres françaises.

L'homme, estiment-ils, est un être libre ; il doit l'être. Donc, la société ne saurait le rationner dans la jouissance de ce droit. C'est là aussi du socialisme, mais un peu différent de celui que nous connaissons, qui va de l'autre côté et veut mettre la liberté individuelle en cage, sous prétexte que quelques-uns en ont abusé. La vérité pourrait bien se trouver entre les deux.

N'osant pas, d'emblée, déclarer le mariage libre, c'est-à-dire sans intervention de l'Etat ou de l'Eglise, — je t'aime, tu m'aimes, tope-là ! et, bras dessus, bras dessous, allons chez nous — les promoteurs du nouveau système commencent par faciliter la rupture des engagements pris. Le divorce devient chose courante. Plus n'est besoin du consentement mutuel et de tant d'enquêtes, de témoins et d'explications. Le juge n'a plus qu'à dire à celui des deux époux qui demande la séparation : « Ça ne vous va donc plus de vivre avec monsieur ou madame ? Fort bien, reprenez votre liberté. » Les enfants — s'il y en a — sont mis à la charge de l'Etat.

Pas plus malin que cela.

Mais, tandis que, en France, on veut faciliter la séparation des époux, voici, en Autriche, les dames et demoiselles, les plus à plaindre parmi les victimes du divorce, qui agissent en sens contraire. Elles demandent, entre autres, que l'incompatibilité d'humeur ne soit plus considérée comme raison suffisante de la séparation. Voilà, certes, un bon sentiment. Ces dames estiment que les avantages et les charmes du mariage compensent largement les petits nuages, les tempêtes même qui viennent parfois en troubler le ciel.

« Paris vaut bien une messe », a dit un personnage historique. « Le mariage vaut bien quelques rebuffades, quelques horions, même », disent les pétitionnaires autrichiennes. Qui a raison, de ces dames ou des novateurs français ? L'avenir nous le dira.

En attendant, jeunes gens, mariez-vous, et toujours à l'ancienne mode. Elle en a pour longtemps encore X.

Objets de luxe.

L'histoire de la fourchette, mentionnée il y a peu de temps par le *Conteur vaudois*, est l'un des côtés curieux de la question du luxe. Une foule d'objets ont subi les mêmes des-

tinées, qui sont aujourd'hui d'un usage courant, malgré les protestations indignées de quelques écrivains, comme Jean-Jacques Rousseau, par exemple, qui disait, dans une heure de misanthropie : « Mon sentiment est qu'il ne faut pas de luxe du tout. Tout est source de mal au-delà du nécessaire physique.... Il y a à parier cent contre un que le premier qui porta des sabots était un homme punissable, à moins qu'il n'eût mal aux pieds !... »

C'était aussi le sentiment du peuple qui, au quatorzième siècle, criait au scandale, parce que Isabeau de Bavière, reine de France, possédait deux chemises de toile, une misère à notre époque où l'on exprime le dénûment d'un homme par cette expression caractéristique : « Il en est à sa dernière chemise. »

Le quinzième siècle, à son tour, voit paraître les premiers mouchoirs de poche. Les grands seigneurs eux-mêmes n'en connaissaient pas l'usage, et leurs manches d'habits attestaient suffisamment l'emploi qu'on en faisait pour suppléer à un article de toilette devenu indispensable, au moins pour les gens qui comprennent l'avantage de la propreté.

Citons encore le cas de Henri III, mort en 1589, qui se présenta aux noces de sa sœur avec le duc de Savoie, muni d'une paire de bas de soie tricotés à l'aiguille. C'est à partir du dix-neuvième siècle seulement, que l'habitude de porter des bas de coton s'est généralisée.

A mesure que les besoins de l'homme en matière de nourriture, de vêtement, de logement se sont accentués, il a fallu répondre aux exigences qu'ils faisaient naître et accroître d'autant le nombre des objets à consommer.

Et comme l'homme, perfectible de sa nature, voit l'horizon de la vie s'élargir devant lui, il a la tendance à se créer de nouveaux besoins qu'il s'agit également de satisfaire.

Être mieux nourri, mieux vêtu, mieux logé, gagner du temps par l'invention de moyens plus rapides de transport et de communication, cultiver son intelligence, se procurer des jouissances artistiques, en un mot donner plus d'expansion à ses facultés et acquérir une plus grande liberté de mouvement, voilà autant de besoins dont le luxe a formé la base et auxquels on a fait droit, sans que l'on puisse fixer d'autres limites aux désirs sans cesse renaissants de l'homme que l'exiguïté de son revenu. (UN AMI DU *Conteur*.)

L'huissier.

Le vicomte Raoul de Karidec venait de quitter pour la première fois sa chère Bretagne pour Paris, où il dissipait gaiement un petit héritage. Il s'était assez ennuyé dans son manoir situé aux environs de Saint-Jacut ; il n'était pas fâché de connaître un peu le plaisir : jeune, pas mal tourné, généreux, plein d'entrain, il fréquentait les lieux où l'on s'amuse, les concerts à la mode, les restaurants de nuit, les cercles où l'on joue ; il ne s'ennuyait pas du tout.

Ce soir-là, pour se reposer, il était allé à l'Opéra-comique.

On donnait *Carmen*.

Il prit place dans une loge ; une jeune femme s'y trouvait déjà.

Raoul examina sa voisine ; elle était jolie, brune, mise avec bon goût et paraissait remplie de distinction.

Raoul se montra plein d'égards et chercha à lier conversation.

La jeune femme laissa tomber son éventail ; Raoul se précipita galamment pour le ramasser et le remit à sa propriétaire.

— Monsieur, je vous remercie, lui dit-elle d'une voix douce en lui adressant un gracieux sourire.

— Je suis trop heureux, madame, dit Raoul, d'avoir pu vous être agréable.

La glace était rompue.

La jeune femme parla musique ; elle préférait

l'opéra-comique ; Raoul déclara partager son avis.

— J'adore la musique de Bizet, dit-elle.

— Moi aussi, dit Raoul qui, en fait de musique, ne connaissait que les sonneries de la trompe, les fontaine ton ton des cors de chasse.

— Ce que je reproche à *Carmen*, c'est le libretto, reprit la jeune femme ; c'est trop leste pour l'opéra-comique.

— Cela nous sort un peu de la *Dame Blanche*, répondit Raoul.

C'était le seul opéra qu'il eût entendu dans sa jeunesse.

— Nous en sommes loin ! Cette *Carmen* est une drôlesse de la pire espèce.

— C'est une gaillarde !

— Qui nous rendra Mignon, Rose Fricquet ?

Raoul poussa un soupir.

— Jusqu'à présent, dit la jeune femme, l'opéra-comique était le spectacle de famille par excellence ; on pouvait y conduire les jeunes filles.

— *Carmen* va les mettre en fuite, dit Raoul.

— Je me demande où l'on pourra les conduire.

Raoul trouvait sa voisine très bien ; il se sentait attiré par cette mignonne Parisienne et avait un grand désir de la revoir.

Quand la représentation fut terminée, il aida l'inconnue à mettre son manteau.

— Permettez-moi, dit-il, de vous accompagner jusqu'à la sortie.

La jeune femme se fit prier un peu, puis accepta.

— Je vais rejoindre mon domestique qui m'attend sous le vestibule, dit-elle.

On trouva le domestique ; au dehors, il pleuvait à verse.

— Courez me chercher une voiture, commanda la jeune femme.

Le valet sortit et revint après un instant, tout trempé.

— Madame, dit-il, impossible d'en trouver ; elles sont toutes retenues.

— Quel contretemps, s'écria sa maîtresse.

— Madame, dit Raoul, qui bénissait la pluie, autorisez-moi à mettre ma voiture à votre disposition.

Il avait loué un coupé au mois.

— Je ne sais vraiment si je dois... ce serait abusé...

Le jeune provincial insista.

— Vous ne pouvez cependant pas passer la nuit sur les marches de l'escalier de l'opéra-comique.

— C'est juste, j'accepte.

Elle prit place à l'intérieur avec Raoul, pendant que son domestique montait sur le siège à côté du cocher.

Elle habitait près du Parc-Monceau.

Raoul fut aimable, empressé, et demanda la permission de la revoir.

Après bien des hésitations, elle consentit à le recevoir le lendemain dans l'après-midi.

Raoul était au comble de la joie.

Arrivée devant sa demeure, elle prit congé du jeune homme.

— A demain, lui dit-elle gentiment.

Raoul allait remonter dans son coupé, quand il s'aperçut que le valet de l'inconnue était toujours sur le trottoir.

— Vous ne suivez pas votre maîtresse ? lui demanda-t-il.

— Non, monsieur, je ne couche pas à la maison ; madame est seule avec une bonne.

— Et vous allez loin par ce mauvais temps ?

— Oui, monsieur, j'habite près de la gare du Nord. Raoul eut pitié du pauvre diable.

— Montez avec moi, lui dit-il, je vous reconduirai en passant.

— Oh ! monsieur, c'est trop de bonté.

— Dépêchez-vous, il pleut.

Le domestique voulait prendre place près du cocher ; Raoul s'y opposa.

— Vous n'avez pas de caoutchouc, dit-il, montez à côté de moi.

Le domestique, confus, obéit.

Raoul lui offrit un cigare.

Le valet l'alluma.

— Monsieur, dit-il, vous êtes si bon pour moi que je vous en serai toujours reconnaissant.

— Ne parlons plus de cela, mon ami ; quoi de plus naturel que je vous en sois reconduise.

— Il y a bien peu de jeunes gens qui agiraient comme vous. Je veux vous rendre un service à mon tour.

Il s'arrêta, hésitant.

— Je vais trahir la confiance de madame, reprit-